

LA BAULE ET LA PRESQU'ILE

LES PARADIS FISCAUX

Une arme, dans la guerre économique internationale

Les paradis fiscaux ! Edouard Chambost, avocat international et ancien journaliste, en dénombre une soixantaine de par le monde. Prochainement traduit dans quatorze langues, son livre a déjà reçu l'approbation de nombreux critiques français et étrangers. Le but du livre d'Edouard Chambost : analyser le phénomène des paradis fiscaux et les répercussions économiques qu'il entraîne.

Pour l'éminent avocat l'avenir des paradis fiscaux, véritable arme de guerre économique, est assuré. Seul un régime autoritaire à l'extrême où l'avènement d'un état unique — ce qui est somme toute très improbable — pourrait entraver leurs progressions.

Edouard Chambost dénombre deux catégories de paradis fiscaux. L'une pour les personnes physiques et l'autre pour les personnes morales, en clair les sociétés multinationales (Jersey et Guernesey notamment). Le livre d'Edouard Chambost, premier du genre, outre son aspect économique rigoureux fait également place à l'anecdote, et à une certaine forme d'humour à l'image de son auteur malicieux et subtil. Ce n'est d'ailleurs pas faire injure à Chambost d'affirmer que son livre est en quelque sorte le guide miche-

lin des paradis fiscaux. Dissociant sans ambiguïté l'économique du politique, l'ancien journaliste charentais est resté très attaché à ce sens inné de l'information. Son livre explique, commente, analyse sans se réclamer pour autant de telle ou de telle idéologie. Ne contestant à quiconque le devoir de payer des impôts l'avocat international avoue bien volontiers l'iniquité quasi unique du système fiscal français. « Il n'y a pas en France de réforme fiscale à proprement parlé. Il reste qu'il était nécessaire d'instituer un impôt sur le capital. Actuellement on taxe les plus-values alors qu'il faudrait en arriver à taxer le capital. Il faut obliger le capital à travailler. D'ailleurs, on peut affirmer que la France est un paradis fiscal pour les non-productifs, pour les gens qui ne travaillent pas, les retraités notamment ».

Selon Maître Chambost les paradis fiscaux les plus célèbres ont pour nom Andorre et Monaco mais nombreux sont les pays ayant délibérément créé un créneau économique en faveur des sociétés multinationales. Les principaux étant les Pays-Bas, le Luxembourg et la Grande-Bretagne. Pour Edouard Chambost, la Suisse n'est pas un paradis fiscal et n'attire les étran-



gers que grâce à sa stabilité politique et à sa sécurité bancaire.

C'est ainsi que le Liban, jadis paradis fiscal inégalable vient de céder la place sur le continent arabe à la Jordanie du roi Hussein. Le phénomène des paradis fiscaux n'est pas propre à l'occident mais reste aussi le fait des pays dits socialistes. L'illustration la plus frappante en est sans aucun doute Hong-Kong qui vit exclusivement du commerce et qui dépend totalement de la Chine continentale.

Par ailleurs, Edouard Chambost révèle que l'U.R.S.S. garde jalouse-

ment le secret, de comptes bancaires offrant d'indéniables facilités et conditions à des sociétés étrangères. Maître Chambost va même jusqu'à affirmer qu'il n'est pas rare de voir des bateaux étrangers servant à la livraison d'armes battre pavillon panaméen alors que l'équipage appartient à certaines des plus grandes nations mondiales.

Le livre d'Edouard Chambost est d'ailleurs rempli de telles révélations. C'est ce qui explique sans doute le succès d'un livre qui informe sur un sujet jugé « tabou » par de nombreux politiciens.